

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CHARGE DE MISSION EN MATIERE DE SUIVI DE
LA POLITIQUE, DES STRATEGIES ET DE
COOPERATION

N° 274 /MSPP/DIRCAB/CMPSC.26



REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui le **170** OCT 2026

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°.....

Recrutement d'un groupe d'experts pour réaliser l'évaluation harmonisée des établissements de santé, la revue de la qualité des données et la qualité des soins en vue de la conception d'un mécanisme d'Assurance Maladie Universelle en République centrafricaine

Octobre 2026

PS

Objet du recrutement

Le présent document définit les termes de référence pour le recrutement de trois experts chargés de réaliser l'évaluation harmonisée des établissements de santé, la revue de la qualité des données et la qualité des soins en vue de la conception d'un mécanisme d'Assurance Maladie Universelle (AMU) adapté au contexte centrafricain, sous la direction du Ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du comité de pilotage de la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) en République centrafricaine.

Il précise le contexte, les mandats, les qualifications, les contributions aux livrables et les conditions d'exécution propres à chaque profil.

Le recrutement porte sur trois consultants individuels constituant une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- Consultant international expert en méthodologie HHFA, qualité des données et analyse statistique, Chef d'équipe ;
- Consultant national en santé publique, organisation des services de santé et coordination opérationnelle HHFA ;
- Consultant national économiste de la sante

Cette étude vise à produire des données probantes permettant de mieux comprendre les capacités du système de santé à offrir les soins de qualité dans les conditions favorables à un futur régime d'assurance maladie.

1. Contexte et justification

La République Centrafricaine demeure confrontée à d'importants défis en matière de financement de la santé, caractérisés par une forte dépendance aux financements extérieurs, un niveau élevé de dépenses directes des ménages et des difficultés persistantes d'accès aux services de santé de qualité. Malgré les efforts entrepris par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers pour renforcer le système de santé et progresser vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), une proportion significative de la population reste exposée au risque d'appauvrissement lié aux dépenses de santé. Dans ce contexte, la mise en place d'un mécanisme d'Assurance Maladie Universelle (AMU) constitue une réforme prioritaire visant à améliorer la protection financière des populations et à garantir un accès équitable aux soins.

PS

Toutefois, la conception d'un système d'AMU fiable et adapté aux réalités nationales requiert une connaissance approfondie sur la capacité du système de santé assurer à la population un accès effectif à des services de qualité. La qualité des prestations suppose que les formations sanitaires disposent de ressources adéquates : personnel qualifié, infrastructures, équipements, médicaments, produits de santé, moyens diagnostiques, directives et systèmes de gestion fonctionnels.

Il est donc nécessaire de réaliser une étude spécifique permettant de produire des données probantes sur la capacité actuelle du système de soins à offrir les services de santé de qualité appropriées pour la population. Les résultats de cette étude serviront de base à l'élaboration des orientations stratégiques, techniques et financières nécessaires à un plan de renforcement progressive et durable du plateau technique des formations sanitaires dans le cadre de la mise en place de l'AMU en République Centrafricaine.

2. Objectifs de la consultation

2.1. Objectif général

Évaluer l'offre et la qualité des services de santé en République centrafricaine à travers la disponibilité des services, la capacité opérationnelle des formations sanitaires, la qualité des soins, la gestion et le financement des établissements, ainsi que la qualité des données du système d'information sanitaire en perspective à la mise en œuvre progressive de l'Assurance Maladie Universelle.

2.2. Objectifs spécifiques

1. évaluer la disponibilité des services de santé ;
2. évaluer la disponibilité des infrastructures et équipements de base ;
3. évaluer la disponibilité des ressources humaines selon les normes ;
4. évaluer la disponibilité des médicaments, produits de santé, directives et moyens diagnostiques ;
5. évaluer la capacité opérationnelle générale et spécifique des établissements ;
6. évaluer la qualité des soins offerts aux usagers ;
7. évaluer la qualité des données produites et rapportées par les services ;
8. évaluer les pratiques de gestion et les mécanismes de financement des établissements.



3. Profils des consultants

3.1. Consultant international expert en méthodologie HHFA, qualité des données et analyse statistique, Chef d'équipe

a. Missions et responsabilités

Le consultant international sera chargé de :

- Assurer la direction technique et méthodologique de la mission.
- Examiner les documents disponibles et préciser le périmètre de l'enquête.
- Élaborer ou finaliser le protocole HHFA/DQR/QoC.
- Définir le plan de sondage et la taille de l'échantillon.
- Examiner et nettoyer la base de sondage des formations sanitaires.
- Adapter les questionnaires au contexte national, sans compromettre leur comparabilité.
- Élaborer les manuels des enquêteurs, chefs d'équipe et superviseurs.
- Définir les profils des personnels de terrain et participer à leur sélection.
- Préparer et animer la formation des équipes.
- Organiser et superviser l'enquête pilote.
- Valider l'application électronique et les règles de contrôle.
- Mettre en place le dispositif de suivi quotidien de la collecte.
- Contrôler la couverture, la complétude, la cohérence et la plausibilité des données.
- Superviser les équipes, avec l'appui du consultant national.
- Coordonner les corrections, revisites et actions de recyclage.
- Diriger le nettoyage, la pondération et l'analyse statistique.
- Produire les tableaux d'indicateurs et les rapports provisoire et final.
- Présenter les résultats lors des ateliers techniques et de validation.
- Assurer le transfert de compétences aux cadres nationaux.

b. Qualifications et expériences requises

Le consultant international devra :

PS

- être titulaire d'un **diplôme supérieur de niveau Bac+5 au minimum** en statistique, démographie, santé publique, épidémiologie, économie de la santé, suivi-évaluation ou domaine connexe ;
- disposer d'une formation complémentaire en analyse de données, science des données, systèmes d'information sanitaire ou intelligence artificielle ;
- une formation doctorale ou un doctorat dans un domaine quantitatif constituera un avantage.
- d'au **moins quinze années d'expérience professionnelle** ;
- d'au moins dix années d'expérience dans les statistiques sanitaires, les enquêtes de santé, les systèmes d'information sanitaire ou l'évaluation des services de santé ;
- d'expériences confirmées dans la conception ou la conduite d'enquêtes auprès des formations sanitaires ;
- d'au moins deux expériences pertinentes dans des enquêtes HHFA, SARA, SPA, DQR, QoC ou études comparables ;
- d'une expérience internationale dans plusieurs pays africains, de préférence en Afrique francophone ;
- d'une expérience de collaboration avec des ministères de la Santé, instituts nationaux de statistique, agences des Nations Unies ou partenaires techniques et financiers ;
- d'une expérience dans la formation d'enquêteurs, chefs d'équipe, superviseurs et gestionnaires de données ;
- d'une expérience dans l'élaboration de plans de sondage, le calcul des pondérations, le contrôle de la qualité et l'analyse statistique des données.

3.2. Consultant national en santé publique, organisation des services de santé et coordination opérationnelle HHFA

a. Missions et responsabilités

Le consultant national travaillera sous la coordination technique du consultant international. Il constituera l'interface principale avec le ministère de la Santé, les directions centrales, les autorités régionales et les responsables des formations sanitaires.

Le consultant national sera chargé de :

- Faciliter les relations avec le ministère de la Santé et les structures nationales.
- Réunir les documents normatifs et les listes des formations sanitaires.
- Participer à la vérification et à l'actualisation de la base de sondage.
- Contribuer à l'adaptation nationale des questionnaires.
- Vérifier la conformité des termes médicaux et des catégories de services.

PS

- Identifier les cadres nationaux et régionaux à associer à l'enquête.
- Faciliter l'obtention des autorisations administratives.
- Participer au recrutement et à la formation des agents de terrain.
- Organiser les contacts avec les régions, districts et formations sanitaires.
- Appuyer la préparation des itinéraires et du calendrier de collecte.
- Assurer la supervision opérationnelle des équipes.
- Participer aux visites de contrôle et aux contre-enquêtes.
- Examiner les difficultés liées aux services, registres, médicaments et équipements.
- Faciliter les revisites et la résolution des refus.
- Participer à l'interprétation des résultats.
- Vérifier la cohérence des recommandations avec les politiques nationales.
- Contribuer aux ateliers de restitution et de validation.
- Appuyer le transfert de compétences aux équipes nationales.

b. Qualifications et expériences requises

Le consultant national devra justifier :

- **d'un diplôme de médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, infirmier, sage-femme ou administrateur des services de santé ;**
- complété par **un Master en santé publique, épidémiologie, gestion des services de santé, suivi-évaluation ou domaine connexe.**
- Un médecin de santé publique ou un professionnel de santé disposant d'une solide expérience dans l'organisation des services serait le profil le plus complémentaire au vôtre.
- **au moins dix années d'expérience dans le secteur de la santé ;**
- d'une bonne connaissance de l'organisation du système national de santé ;
- d'une connaissance des différents niveaux de soins, du système de référence et des programmes sanitaires ;
- d'au moins cinq années d'expérience en santé publique, suivi-évaluation ou gestion des services de santé ;
- d'au moins deux expériences dans une enquête sanitaire nationale ou une évaluation des formations sanitaires ;
- d'une expérience de supervision d'équipes de terrain ;

PS

- d'une expérience de collaboration avec les directions du ministère de la Santé, les régions sanitaires et les districts ;
- d'une bonne connaissance du SNIS, des registres sanitaires et de DHIS2 ;
- une expérience HHFA, SARA, SPA, DQR ou QoC constituera un avantage majeur.

3.3. Expert économie de la santé

a. Missions et responsabilités

Sous la coordination du Chef de mission, l'Expert en économie de la santé apportera un appui technique dans l'estimation des couts de du gaps des besoins en renforcement du plateau technique. Il sera notamment chargé de :

- Faire le point du gap en matière de renforcement du plateau technique des formations sanitaire ;
- Réaliser l'évaluation économique des besoins en renforcement du plateau technique
- Élaborer les coûts normatifs du plateau technique
- Estimer le gap financier de financement
- Produire un plan de budgétisation et de priorisation des investissements
- Analyser les options de financement durable
- Formuler des recommandations stratégiques pour la mobilisation des ressources

b. Qualifications et expériences requises

Le candidat devra avoir: un diplôme **universitaire de niveau Bac+5 en économie de la santé**, économie, finances publiques ou discipline équivalente ;

Une formation complémentaire en financement de la santé, assurance maladie ou analyse actuarielle constituera un avantage.

- **Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle** dans les domaines de l'économie de la santé, du financement de la santé ou de la protection sociale ;
- Expérience avérée dans la conduite d'études économiques et financières appliquées aux systèmes de santé ;
- Expérience confirmée dans l'analyse des Comptes Nationaux de la Santé, des dépenses publiques de santé et des analyses d'espace budgétaire ;
- Expérience dans l'élaboration de stratégies de financement de la santé ou de réformes d'assurance maladie ;

PS

- Participation à des études similaires relatives à la couverture sanitaire universelle, à l'assurance maladie ou au financement de la santé en Afrique ;
- Expérience de collaboration avec les gouvernements, les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers.
- Excellente capacité d'analyse quantitative et qualitative des données économiques et financières
- Maîtrise des logiciels d'analyse statistique et économique (Excel avancé, STATA, SPSS, R ou équivalent) ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et de formulation de recommandations stratégiques.

4. Organisation du travail et livrables

Les experts établiront un plan de travail commun. Les entretiens partagés et la collecte des documents seront coordonnés pour éviter les sollicitations répétées. Les contributions seront identifiées et réunies dans une version unique de chaque livrable.

Phase	Durée indicative
Finalisation et validation des TDR/protocole/outils	3 jours
Formation des formateurs / superviseurs	5 jours
Formation enquêteuse + pilote	12 jours
Collecte nationale	40 jours
Nettoyage, traitement et analyse	7 à 10 jours
Rédaction du rapport	17 jours
Validation nationale	3 jours

5. Durée et mobilisation

La mission est planifiée sur un **maximum de six (6) mois**, sous réserve des délais d'examen convenus. Elle sera principalement réalisée sur toute l'étendue du territoire centrafricain

6. Dépôts de candidature

Le recrutement porte sur **trois consultants individuels**, avec une procédure et une évaluation par profil.

Chaque candidat devra indiquer clairement le poste pour lequel il présente sa candidature et transmettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le profil sollicité ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Les justificatifs authentifiés des qualifications et expériences pertinentes ;
- Au moins deux références de missions pertinentes avec leurs coordonnées permettant leur vérification ;
- Une déclaration de conflits d'intérêts.

Les candidats occupant un emploi public préciseront leur statut et leur disponibilité. Les autorisations, les compatibilités de fonctions et les conditions de rémunération applicables seront vérifiées avant toute contractualisation.

Les membres impliqués dans l'évaluation déclareront leurs éventuels liens avec les candidats et se conformeront aux règles applicables en matière de prévention des conflits d'intérêts.

Les modalités relatives à la proposition financière seront communiquées aux candidats présélectionnés, conformément à la procédure de sélection applicable.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et en format PDF, doivent être transmises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 27 octobre 2026 à 12 h 00.**

Lien de soumission des candidatures : <https://sante-rca.org/candidature-ami-assurance-maladie-universelle/>

Le Ministre de la Santé et de la Population
Président du Comité de Pilotage de la mise en place
de l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
en République centrafricaine



Dr Pierre SOMSE